

Prétention inadmissible

Le fait de dire qu'une certaine manière de procéder, même dans les questions libres, semble la plus sage, n'est pas une négation de la liberté incontestable de penser autrement et d'agir à sa guise.

Prétendre que cette négation est contenue dans la prémisse ou en découle logiquement, est une erreur manifeste de jugement.

Le cardinal Rampolla et les missionnaires de Belgique

Dans un entretien avec un journaliste flamand S. E. le cardinal Rampolla a parlé de l'abbé Deans.

— Ah ! dit-il, voilà quelqu'un qui a causé beaucoup de chagrin au Saint Père et qui l'attriste encore tous les jours. Quel mauvais rôle il joue, oh oui, mauvais, bien mauvais.

— Eminence, il déclare que, si le Pape lui commandait en termes clairs et explicites de cesser, il obéirait sur le champ.

— Le croyez-vous ?

— Ce sont au moins ses paroles.

Le cardinal haussa les épaules et répondit :

“ Ne disait-il point la même chose de son évêque, et quand son évêque a parlé il n'en a pas moins continué. Non, vraiment cet homme n'est pas animé de bonnes intentions. ”

S. Eminence a terminé l'entretien en disant :

“ Dites et répétez, insista-t-il, dites et répétez dans votre pays combien l'union entre catholiques est nécessaire. C'est l'explicite volonté du Saint Père. Dites et répétez, *que ceux qui se séparent du parti catholique sous prétexte de mieux suivre les enseignements du Pape* ou de mieux appliquer ses conseils, dites que ceux-là *sont des trompeurs* et agissent en opposition avec les désirs et les ordres de Léon XIII. ”

A propos de timbres-poste

Les timbres-poste de un et de cinq centins se ressemblent tellement qu'il faut beaucoup d'attention pour ne pas se méprendre.

Ceux qui jouissent de quelque influence auprès du Directeur général des postes devraient bien l'engager à remédier à cet inconvénient ennuyeux.